L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 29 DECEMBRE 1860.

[illegible] } Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
SAMEDI MATIN, 29 DECEMBRE.

☞ Voir la seconde page, pour :
Le Feuilleton.
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux,
Le Mouvement du Port,
Le Départ des Steamers et Bateaux.

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par N. Vignié, à 11 heures,—Un riche et bel assortiment général de bijouterie [illegible] Passage de la Bourse.

Par E. Roger & Co. Nos 45 et 47 Vieille-Levée,—Chaussures, chemises et vêtements d'hiver.

Par le même, sans réserve, à 10 heures, à leur magasin d'encan,—Chapeaux pour hommes et pour enfants.

Par B. Turpin, sur la Levée, au pied de la rue de l'Hôpital—Vins, huiles, [illegible] etc.

Par Vincent & Co., No 28 rue de la Douane,—Rubans, velours, soieries, nouveautés, modes, etc. (Grande vente).

Par G. & Fortall, à 4 heures, rue Moreau, entre Champs-Elysées et Français,—Meubles, [illegible] de succession.

Par D. E. Murphy, à 11 heures, sur la Levée, entre Poydras et Lafayette,—Farine extra.—A midi, dans la rue des Magasins, No 81,—Bœuf [illegible].

Par le Shérif, aujourd'hui à 10½ heures A. M., rue Liberté, entre Commune et Gasquet, 1er District,—Biens mobiliers, meubles et effets dépendant de la succession de feu Paul Emile Johns.—A 4½ heures P. M., rue Carondelet No 10, 1er District,—Meubles d'office, [illegible].

Napoléon III et les ultra montains.

La lutte continue, en France, entre l'empereur et le parti ultramontain. Les dernières nouvelles indiquent que le Pape loin de céder aux conseils qui lui sont donnés et de renvoyer le cardinal Antonelli, affecte une attitude hostile. Il aurait, assure-t-on, engagé l'archevêque de Paris à se démettre de son titre de membre du conseil privé de l'empire. Le cardinal Morlot aurait répondu que s'il abdiquait ses titres civils, il abdiquerait aussi son siége épiscopal.

L'archevêque de Lyon a publié une virulente pastorale, en réplique à la circulaire de M. Billault sur la souscription du denier de St. Pierre.

L'empereur est décidé à triompher de ce mouvement rétrograde et de cette résistance aux idées modernes. Voici une anecdote qui indique quelles sont ses vues :

"L'évêque de Versailles, dans une entrevue avec l'empereur, a essayé de réveiller sa sollicitude sur l'état de l'Eglise et de lui rappeler la fin de son oncle. Napoléon III, qui était en train de fumer, l'aurait écouté en silence, puis lui aurait répondu : "Votre anxiété vous fait honneur, monseigneur ; mais le pouvoir temporel du pape n'est plus compatible avec notre civilisation, et il faut que nous le laissions s'éteindre, comme je laisse s'éteindre mon cigare."

Il a paru, il y a quelque temps une brochure intitulée "Pape et Empereur" qui a produit une certaine sensation ; on en annonce une autre qui aura pour titre "Le trône et l'autel". Nous empruntons au Siècle l'article suivant qui contient l'analyse de l'écrit de M. Cayla et quelques observations fort justes sur l'utilité de la distinction entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. ☞

PAPE ET EMPEREUR.

Il y a près de huit siècles que l'Etat en France se préoccupe de ses rapports avec le saint-siége. Il a fallu, ou pour que nous ne soyons pas asservis par Rome, ou pour que nous ne brisions pas avec elle, à la fois la plus grande fermeté et la plus grande modération. Beaucoup de royaumes et notamment l'Angleterre, n'ont pas eu cette patience que nous avons eue. Ils en sont, pour être indépendants, [illegible] du giron de l'église romaine.

Les derniers événements, l'espèce de démence furieuse qui s'est emparée de quelques prélats, la mauvaise volonté que la généralité du haut clergé a déployée dans la grande question nationale où la France vient d'être engagée, la façon dont les amis de la papauté temporelle ont pris parti de cette institution contre le progrès, le denier de Saint Pierre perçu dans les contrées les plus pauvres où, consacré au soulagement de la misère, il aurait été si utile ; mille autres circonstances encore ont réveillé le souvenir de ces fameuses séparations de pouvoir. [illegible] du mouvement de l'ère moderne entre les peuples et le saint siége. Sans vouloir protestantiser la France, ni l'enlever à la foi catholique, on est amené avec la plupart de nos rois et avec nos anciens parlements à se demander s'il n'y aurait pas lieu de constituer l'Eglise [illegible] de telle façon, qu'on cas d'une lutte comme celle d'aujourd'hui avec l'ultramontanisme, elle ne devint pas un foyer d'agitation et de conspiration.

En effet, qui est-ce qui, dans un pays, doit être le plus vraiment national si ce n'est le clergé, ce clergé d'où doivent venir tous les saints exemples ? Qu'est-ce que l'indépendance d'un pays dans lequel les clergé peut recevoir le mot d'ordre d'un souverain étranger, s'agiter à sa voix, prêcher, tonner, agiter et faire enfin un Etat dans l'Etat ? Evidemment, chaque jour l'indépendance de cette nation est mise en péril, sinon matériellement, moralement au moins.

Nous n'avons pas mission de complimenter le gouvernement actuel. Mais imaginez à sa place un gouvernement timide, indécis, balloté comme celui de l'Espagne il y a quelques années ; imaginez un peuple moins sage que le peuple français, et vous verrez ce qui fût eu en France, en 1860, grâce aux excitations du prêtre, une sorte de guerre civile.

Ce spectacle, comme cela devait arriver, a profondément remué les esprits, et pour parvenir à la tranquillité religieuse, pour faire que la France ne puisse être exposée par la mauvaise volonté de quelques-uns à de fâcheuses agitations, chacun propose aujourd'hui son système. Ainsi que la chose a lieu en pareil cas, on ne s'arrête point à des termes de conciliation.

Pour combattre la mauvaise influence de Rome, Napoléon III, dans ses œuvres, avait cependant signalé un excellent moyen qui, s'il eût été adopté, aurait prévenu bien des maux ; c'était d'élever les jeunes prêtres avec le reste de la jeunesse et de n'avoir pas pour eux des écoles [illegible] où on les façonne à l'esprit romain. Mais aujourd'hui la transformation de l'enseignement clérical,—par le dispense aussi de la longue séparation,—parait bien difficile. Aussi, chacun sous la [illegible], beaucoup de personnes pensent-elles à des moyens plus énergiques et plus expéditifs.

M. J.-M. Cayla, est de ce nombre. Il a vu les excès auxquels certains chefs du clergé se sont livrés dans ces derniers temps, l'hostilité qu'ils ont montrée contre ceux-là même qui, seuls, ont fait un obstacle sérieux à la destruction complète de la papauté temporelle.—Ces excès et cette hostilité ne sont pas des faits nouveaux dans notre histoire. Ils se sont renouvelés chaque fois que les intérêts de Rome n'ont pas été ceux de la France. Cela étant, M. J.-M. Cayla a pensé au grand moyen d'autrefois, c'est-à-dire à la séparation, non pas à une séparation schismatique comme celle de l'Angleterre, mais à une séparation amiable qui serait plutôt une sorte de fédération. Nous resterions catholiques sans dépendre du pape, qui demeurerait le chef nominal, et l'on appliquerait au catholicisme les institutions du suffrage universel, comme nous l'avons souvent demandé. Laissons M. J.-M. Cayla exposer son système.

"La situation, dit M. Cayla, est fausse, intolérable ; hâtons-nous d'en sortir.

"Or, de toutes les solutions, la plus simple et celle qui nous parait inévitable, c'est l'affranchissement du gouvernement français de toute entrave romaine.

"C'est de rendre au clergé sa constitution civile.

"C'est le chef de l'Etat réunissant les deux pouvoirs.

"Qu'on se garde bien de croire qu'il nous est venu à l'idée de présenter le système de Henri VIII.

"Nous ne sommes plus au temps des schismes et des hérésies : Jean Huss et Luther courraient risque de n'avoir que très peu de disciples. On a tant abusé de la religion, que l'Europe, fatiguée, est tombée dans la plus complète indifférence.

"L'empereur, chef de la religion nationale, n'aurait pas besoin de rompre avec Rome pour ce qui concerne le dogme et la foi.

"Le pape, redevenu simple souverain spirituel, continuerait d'exercer sur le catholicisme une influence d'autant plus grande que la papauté se rapprocherait de la simplicité de l'Eglise primitive.

"Pour ce qui concerne spécialement la France, le chef de l'Etat dirigerait souverainement l'administration du culte.

"Paris étant le centre et le cœur de la France, l'archevêque de Paris serait nommé grand patriarche.

"Chaque année un concile œcuménique se réunirait pour statuer sur l'état du culte catholique.

"Ce concile serait présidé par le grand-patriarche, délégué par le chef de l'Etat.

"Les conciles provinciaux seraient convoqués plusieurs fois chaque année, selon les besoins des diocèses.

"Le pape pourrait se faire représenter dans les conciles par des cardinaux et des évêques qui n'auraient que voix consultative.

"Il y aurait douze cardinaux nommés directement par le chef de l'Etat et qui formeraient tour à tour le conseil du patriarche.

"Les évêques actuels seraient maintenus à la condition qu'ils adopteraient la religion nationale.

"A l'avenir, les prélats seraient élus par le suffrage universel. Les communes nommeraient plusieurs électeurs pour chaque canton ; ces électeurs se rendraient au chef-lieu et procéderaient à l'élection de l'évêque, qui devrait justifier de sa qualité de Français. De simples prêtres seraient éligibles, comme cela se pratiquait dans les premiers temps du christianisme.

"Les curés de canton seraient nommés par les curés de ce canton.

"Les curés de commune seraient élus par les habitants de la localité."

Nous ne voulons pas juger ce système. Nous l'exposons seulement, pour montrer jusqu'à quel point l'inhabilité de nos ultramontains a été grande. C'est leur faute, c'est la faute de leurs excès si cette grande question de la séparation s'agite et trouve des adhérents.

On comprendra que nous ne voulions pas entrer dans le fond du débat. Nous dirons cependant que nous croyons qu'il y a dans le tempérament de la France une tendance qui explique cette idée de séparation. La permanence de la lutte entre l'esprit ultramontain et l'esprit gallican remplit notre histoire. Mais, précisément à cause de cela, nous pensons que l'on peut trouver dans ces mêmes traditions des moyens de résistance efficaces. On peut facilement, sans recourir à une séparation radicale, gallicaniser de plus en plus la France, et continuer l'œuvre d'émancipation progressive qui a été commencée il y a déjà tant de siècles, et qui a abouti au concordat. Il n'y a pour ainsi dire qu'à marcher dans la voie tracée. Si, avertis par les événements, nos prélats ne revenaient pas à la tradition française et continuaient, par ce qui serait quelle déviation inexplicable, à vouloir rester ultramontains, alors il serait temps de songer à une séparation qui ne pas [illegible]

il sur les intérêts de la France et ceux du catholicisme. En attendant, nous adresserons, bien que nous ne voulions pas entrer quant à présent dans le fond du débat, une grave objection à M. Cayla.

Il veut faire de l'Empereur le chef de la religion en France. Est-ce bien à un partisan de la séparation entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel a proposer une pareille solution ? Nous ne voulons pas du Pape, souverain spirituel à la fois et souverain temporel, et voilà que nous donnons à l'Empereur les deux couronnes. Soyons logiques : pourquoi vouloir faire en France ce contre quoi nous nous élevons à Rome ?

Nous croyons donc que le titre que M. Cayla a donné à sa brochure lui a déjà attiré une objection. L'Empereur a déjà bien assez de pouvoirs sans que l'on ait besoin d'en demander d'autres pour lui. Pape et Empereur, c'est vraiment trop, quelle que soit la bonne volonté !

Notre pensée bien arrêtée en ce point, c'est que l'Etat ne doit jamais avoir à agir en matière religieuse que comme simple protecteur de la liberté de conscience ; c'est qu'il tolère et protège également les cultes israélite, protestant, catholique, musulman, non seulement contre ceux qui voudraient les attaquer, mais contre eux-mêmes en les forçant à vivre en paix les uns avec les autres et à ne pas troubler la paix publique.

Dans ce système de neutralité, l'Empereur n'a nulle espèce de besoin d'être pape. Il est le seul chef de l'Etat. Le catholicisme fait ses affaires comme le protestantisme, comme le judaïsme, comme l'islamisme. Avec le système de M. J.-M. Cayla nous marcherions droit à une nouvelle religion de l'Etat et nous ne voulons à aucun prix, pas plus que nos pères de 89, d'une pareille religion.

Liberté de conscience, voilà le vieux drapeau de nos pères auquel le Siècle restera fidèle ! Nous ne voulons pas en faire le sacrifice à la religion d'Etat ; nous ne voulons pas que le Pape soit même petit souverain temporel ; à plus forte raison repoussons-nous le Pape-Empereur.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Renforts pour les Carolinéens.

Charleston, 27 déc.—Le gouverneur de la Caroline du Sud a reçu des offres de services de compagnies militaires de la Géorgie, de l'Alabama et de l'intérieur. On en attend demain.

Nouvelles de Washington.

Washington, 27 déc.— Le général Scott dit que le major Anderson, en évacuant le fort Moultrie pour se renfermer au fort Sumpter, a agi conventionnellement au point de vue stratégique, mais ne l'a pas consulté.

Washington, 28 déc.— Les deux chambres se sont ajournées à lundi.

Il est maintenant certain que la majorité des membres républicains du congrès est disposée à accorder le rappel des lois sur la liberté personnelle, et si cette concession est rejetée on considérera ce rejet comme une détermination de la part du Sud de refuser tout compromis.

A la demande du secrétaire de la guerre, le gouverneur Brown, de la Géorgie, a obtenu un congé d'un an fût accordé au colonel Hardee ex-commandant de West Point, pour visiter l'Europe dans le but de faire des achats de fusils et de munitions de guerre pour l'Etat de la Géorgie.

Prise du fort Moultrie. — Charleston, 28 décembre—Le Château Pinkney et le fort Moultrie ont été pris la nuit dernière par les milices de la Caroline du Sud.

Nouvelles de Washington.

Washington, 28 déc.— Le cabinet était en session lorsqu'il a reçu les nouvelles de la prise du fort Moultrie et du château Pinckney.

Demande des Commissaires de la Caroline du Sud.

Les commissaires de la Caroline du Sud ont eu une conférence aujourd'hui avec le cabinet. Ils demandent l'évacuation immédiate des troupes fédérales de leur Etat, sinon ils vont partir et se préparer à l'action.

Dernières nouvelles de Charleston.

Charleston, 28 déc. 8 P. M.—Le capitaine Humphreys est encore en possession de l'arsenal.

Le château Pinkney et le fort Moultrie sont gardés par les troupes de l'Etat, sous les ordres du gouverneur, dans le but de protéger la propriété du gouvernement. L'effervescence a quelque peu diminué.

Sentiment de la Caroline du Nord.

Raleigh, 28 déc.—Plusieurs meetings ont eu lieu dans différents comtés de l'Etat, le sentiment public est en faveur de l'Union, quoique l'on désapprouve presque de la voie adoptée.

Salut du Delaware. — Wilmington, 28 décembre—Les citoyens de cette place ont tiré un salut de 22 coups de canon en l'honneur de l'évacuation du fort Moultrie par le major Anderson et ses hommes.

L'emprunt du Trésor.

Les soumissions déjà reçues pour l'emprunt du trésor n'atteignent pas deux millions dont et à un escompte de 12 pour cent.

Steamer en route pour son port.—Cape Race, 26 décembre—Le steamer Kangaroo, parti de Liverpool le 19 décembre, est passé au Cap Race ce matin. Le mauvais temps empêche qu'il n'a pu être accosté.

Arrivée de Steamer.

New-York, 28 déc.— Le steamer United Kingdom, parti de Glasgow le 15 décembre est arrivé ici.

Californie.

Fort Kearney, 26 déc.—Par l'arrivée de l'estafette on a reçu des avis de San Francisco du 15 déc.

Les affaires à San Francisco étaient dans la plus complète stagnation. M. Baldwin a donné sa démission de juge de la Cour Suprême. Il s'est formé une coalition pour élire M. McDougal sénateur des Etats Unis et pour remplacer le sénateur Latham par McCorkle. On a découvert des mines de charbon dans la vallée de Sacramento.

Rivières.—St Louis, 28 décembre—La rivière descend doucement avec trois pieds d'eau au Caire. Tous les courants supérieurs sont gelés.

Le comité des treize au Sénat.—Le président du Sénat a composé le comité chargé de s'occuper de la crise comme suit : MM. Powell, Hunter, Crittenden, Seward, Toombs, Douglas, Collamer, Davis, Wade, Bigler, Rice, Doolittle et Grimes. C'est ce comité qui a rejeté les propositions Crittenden. Nous saurons bientôt ce qu'il proposera pour sauver l'Union et la république.

Vote populaire de l'Union.—Voici les chiffres officiels de l'élection présidentielle :

Vote total dans les Etats du Sud	1,263,644
" Etats du Nord	3,456,982
Vote total de l'Union	4,719,546
Vote pour Lincoln	1,864,960
Majorité dans l'Union contre Lincoln	1,991,586

Il est étrange que les adversaires des républicains ayant une majorité claire de plus d'un million, au lieu de s'entendre pour vaincre l'ennemi commun dans l'Union, se divisent à l'infini et abandonnent la partie.

Théatre de l'Opéra—Martha. La représentation de ce soir sera une des plus brillantes de la saison. Mlle Adelina Patti jouera le rôle de Martha, qui lui a valu un si magnifique succès mercredi dernier. Rien de plus merveilleux que les tours de force de ce gosier de fauvette, rien de plus frais et de plus charmant que cette voix si jeune et si pure, rien de plus fin, de plus distingué que le jeu de la ravissante cantatrice, dont l'avenir artistique s'annonce sous de si brillants auspices. La salle sera sans doute remplie ce soir par l'élite de nos dilettanti et de notre monde élégant.

On annonce pour lundi la reprise du Barbier de Séville. Mlle Patti y chantera le rôle de Rosine.

Demain, dimanche, reprise d'un drame à succès : Marianne ou la Vivandière de la 32me demi-brigade, drame en 5 actes et un prologue, joué par MM. Beauvezan, Carrier, Julian, Maillet, Jolly, Gennetier, Chol, et par Mmes Haquette, Meschinesse et Saint-Ange.

Le Dimanche—Tel est le titre d'un journal, publié exclusivement en français, dont le premier numéro paraitra demain, sous les auspices de M. F. F. Barclay, qui n'est pas à ses débuts dans la carrière du journalisme et qui est fort honorablement connu dans la presse franco-américaine. Le Dimanche paraitra tous les dimanches et se vendra 5 cents l'exemplaire. On s'abonne au bureau du journal, rue Condé, coin Ste-Anne.

Ouvrages illustrés, etc.—Thos L. White, 105, rue du Canal, vient de recevoir un admirable choix d'ouvrages illustrés. Il annonce aujourd'hui dans l'Abeille qu'il les vendra pendant toute la semaine des fêtes à des prix très réduits. Avis à ceux qui ont des étrennes à offrir. Nous ne devons pas non plus oublier de mentionner un important détail, c'est que M. White vient de classer dans sa librairie un grand assortiment des ouvrages militaires les plus estimés qui aient été publiés depuis la renaissance de la tactique et l'inauguration de la stratégie moderne. Ces ouvrages seront très utiles aux officiers commandant les corps de volontaires qui s'organisent en ce moment à la Nouvelle-Orléans et dans les paroisses rurales.

Bijoux, montres, &c.—L'étalage du beau magasin de bijouterie de M. Louis Muh, 41, rue de Chartres, est digne d'attirer l'attention des acheteurs. On y trouvera un magnifique choix de diamants et une belle collection de montres et bijoux des dernières genres.

Bijouterie.—Nous signalons aux personnes qui désirent faire de jolis cadeaux à peu de frais une grande réduction de prix que M. P. N. Rivera, rue Royale, encoignure St-Pierre, vient d'opérer sur les prix de ses articles de bijouterie fine. Son assortiment est très varié et très beau.

Diamants, montres, bijoux. — M. Ch. Blazi, 53, rue de Chartres, offre à prix très modérés un joli choix de boucles d'oreilles et parures montées en diamants, de montres fines et de bijoux et d'orfévrerie. Son assortiment se recommande par l'élégance et le bon goût.

Librairie A. Chol.—Nous signalons aux amateurs de lecture l'assortiment de romans de la librairie Chol, encoignure Toulouse et Royale. Indépendamment des ouvrages déjà connus des auteurs en vogue on y trouvera toutes les nouveautés littéraires. M. Chol a reçu aussi un beau choix de livres pour étrennes.

Couvertures à prix coutant. — MM. Haggerty Frères, rue du Canal, 128, ont reçu 50 balles de couvertures en laine pour nègres qu'ils écouleront au prix coutant.

CHRONIQUE LOCALE.

Meeting pour la coopération.—Il y a eu, hier soir, un meeting imposant des amis de l'action unie du Sud, dans la Salle des Odd-Fellows. Il a été organisé par M. Adolphe Mazureau, qui a nommé pour président M. Alexander Brother, ainsi qu'une longue liste de vice-présidents et de secrétaires.

MM. B. F. Jonas et R. H. Marr ont harangué le meeting et après eux, l'Honorable Randall Hunt a prononcé un discours éloquent qui a été chaudement applaudi à plusieurs reprises.

Arrestation de Robinson. — Hier soir, vers sept heures, Robinson, alias Charley Gordon, alias Johnson, a été arrêté d'une façon toute particulière et entièrement due au hasard qui, depuis quelques jours, n'est pas favorable à ce voleur émérite et qui est vraiment heureusement en aide à la police qui comptait probablement sur un secours providentiel. Cette providence, n'est autre qu'un nommé P. Dougherty, surveillant des écuries du Dr Ebbett, aidé du watchman de nuit James Fleming.

Entre les écuries et le café de Lyon, rue Perdido, entre Penn et Dryades, se trouve une maison en briques à deux étages inoccupée depuis longtemps. Dougherty qui a l'habitude des environs, fut fort surpris de voir une lumière à une fenêtre du second étage ; il communiqua sa remarque à Fleming et tous deux, quelques instants après, virent un homme ouvrir la fenêtre et se retirer précipitamment après les avoir aperçus.

Ils résolurent de connaître l'énigme de cette apparition subite et pénétrèrent dans la maison. En visitant une des chambres du second étage Dougherty regarda sous un lit et y aperçut un homme : Sortez, lui cria-t-il, ou je vous fais sauter la tête. Robinson sortit et Fleming le saisit par l'épaule et l'arrêta. Le prisonnier ne fit en route aucune résistance et ne chercha pas à nier qui il était, seulement au moment de son arrestation il répliqua : "Si je n'étais pas presque mort, cinq comme vous ne m'auraient pas pris." Quoi qu'il en soit, il est maintenant lié et bien incarcéré.

Difficulté entre une banque et un déposant.—Il y a eu hier, une certaine agitation parmi les officiers de la banque du Crescent City au sujet d'un dépositaire, M. Louis Moses, à l'égard de son compte. Les deux parties se sont obstinées et le résultat a été l'arrestation de M. Moses, accusé par les officiers de la banque d'avoir voulu frauder la banque.

Le Dr Bodenhamer.—Nous appelons l'attention des personnes affectées de maladies des intestins sur l'annonce du docteur W. Bodenhamer, qui s'est acquis une réputation de grande habileté dans cette spécialité. Son cabinet est rue du Canal, 167.

Docteur-medecin—Nous appelons l'attention du public sur l'annonce du docteur C. F. Poyet, de la Faculté de Paris, que l'on pourra consulter à son cabinet rue du Maine, No 76, de 10 à 11 heures A.M. et de 3 à 4 P. M.

☞ Tombola—MM. Hebert & Escousse nous prient d'annoncer aux retardataires que leur Tombola sera tirée sans remise, au plus tard le 31, et qu'il ne reste à placer qu'un petit nombre de billets donnant droit à une chance pour les 100 000 lampes en espèces.

Louisiana Academy.—Cette institution fondée par MM. A. Ferrier et T. Cole, anciens professeurs de l'Université de la Louisiane, est aujourd'hui en pleine activité. Les deux directeurs se sont adjoints des professeurs distingués pour l'enseignement des langues anciennes et modernes, du dessin et de la musique. Un professeur d'escrime est attaché à l'établissement et les élèves seront habitués aux exercices militaires. La réputation bien connue de MM. Ferrier & Cole garantit à l'Académie de la Louisiane un succès assuré ; et nous recommandons cette institution aux pères de famille. Le local de l'Académie se trouve rue Hopital, No 79, entre Royale et Bourbon.

Effervescence a Pittsburg.—Nous trouvons dans un journal le télégramme suivant :

Pittsburg, 24 décembre.—Il règne ici une immense effervescence causée par la nouvelle que le quartier-maître des Etats-Unis Taliaferro était en négociations pour expédier de l'arsenal d'Alleghany 78 pièces de canon à Newport près de Galveston, Texas, et 46 à Ship Island près de la Balize à l'embouchure du Mississippi. Le bruit court que le gouvernement se propose de dépouiller l'arsenal d'Alleghany de toute artillerie et de la mettre dans des endroits où les sécessionistes pourront s'en emparer. Le major Symington, du Maryland, qui commande à l'arsenal, a refusé de donner à la presse aucun renseignement à ce sujet.

Il paraît que ces canons sont destinés à armer des nouveaux forts. Les affûts doivent être construits à Watervliet, Etat de New-York. Les canons sont des caronades de 10 pouces et de 32. Le général Moorhead, membre du congrès, a télégraphié immédiatement à M. Stanton, président du comité des affaires militaires pour obtenir des renseignements. Des démocrates influents ont engagé l'administration à contremander l'ordre, disant que la population ne permettrait pas l'enlèvement des canons. Un meeting est convoqué pour délibérer sur ce sujet.

—On lit dans le Pelican des Avoyelles :

—Dans la nuit de samedi à dimanche, une patrouille d'habitants du Bayou des Glaises arrêta en flagrant délit un Irlandais ou Yankee, en train de distribuer du whisky de la Vallée à leurs esclaves. Cet individu fut conduit à Marksville, mais le juge ayant déclaré, avec beaucoup de bon sens, que nous n'avions pas de lois qui s'appliquaient à ce cas, [illegible] de rendre justice eux-mêmes, " l'abolitionniste et le nègre, on s'en souvient, reçurent chacun 39 coups [illegible] Le blanc fut signifié qu'il serait pendu si on le revoyait dans les limites de la paroisse...............on ne l'a pas revu.

Candidat au Sénat de l'Etat.—Tout en regrettant la détermination prise par M. E. E. Malhiot de se retirer du Sénat de l'Etat, où il a rendu de si éminents services à la paroisse et au district sénatorial, nous avons vu avec un extrême plaisir que la Convention a choisi M. Amédée Tête, dont les hautes capacités et l'intégrité et la bien connus de tous, comme candidat au siége vacant. Cette nomination a été accueillie avec le plus grand enthousiasme.

Pionnier de l'Assomption.

NOUVELLES DIVERSES.

Voici le texte d'une Adresse qui a été envoyée par des Italiens à l'empereur Napoléon III pour le prier de retirer ses troupes de Rome.

A Sa Majesté l'empereur des Français.

Sire, l'Italie est régénérée, sa nationalité est désormais établie. Hier nous étions 4 millions 590 mille sujets pliés sous le joug ; aujourd'hui nous formerons 26 millions d'Italiens, tous unis, comme une gerbe de blé, sous un même sceptre. Tout cela a été fait par le seul instinct populaire, sans le moindre désordre, sans qu'un seul symptôme d'anarchie ait terni l'éclat de nos triomphes.

Un dernier mouvement doit être fait,—nous le ferons.

Mais Sire, pour faire ce dernier mouvement, nous demandons votre coopération,—une coopération facile et pacifique qui n'exige pas le moindre sacrifice de la part de la France, coopération qui est toujours glorieuse pour elle et décisive pour l'Italie.

Sire, retirez vos troupes de Rome. Que la question italienne soit enlevée par vous à sa condition transitoire et arbitraire pour être placée dans celle du droit national, que l'inviolabilité de ce droit et de territoire italien soit arrachée à une domination de force pour être placée sous la garantie d'un principe. Que ce principe soit reconnu par l'Europe et que la France, Sire, en donne le noble exemple.

Rome, Sire, nous est nécessaire. C'est là notre pays sacré, le symbole de notre unité dans l'amour. Du haut des sept collines descendent nos traditions historiques. Tout ce qui apparait ailleurs comme une ombre des institutions municipales, comme un précédent aux formes de notre organisation moderne, pâlit et s'éclipse devant les trois périodes de l'histoire de Rome. C'est de cette ville que l'homme de génie qui fût votre oncle a dit que dans un avenir plus ou moins prochain elle serait la capitale de l'Italie. Sire, vous avez vous-même prédit cet avenir. Vous ne maintiendrez pas, vous ne pouvez pas maintenir cette négation signée au nom de la France à Rome.

Cette négation, Sire, contribue à détruire notre œuvre et la vôtre. Elle sème la guerre à perpétuité, elle nous empêche de résister à nos ennemis actuels ou à ceux qui peuvent surgir demain au nom du droit éternel. Le peuple italien n'appartient qu'à l'Italie. Retirez-vous. Votre occupation jette une semence de haine entre deux nations que Dieu veut voir s'aimer et marcher ensemble dans le chemin du devoir et du bien.

Sire détruisez cette semence de haine ; laissez-nous accomplir notre œuvre.

La religion s'étiole lorsqu'elle est défendue non par des cœurs dévoués, mais par des baïonnettes étrangères. L'Italie ne sera pas condamnée à traîner de discorde en discorde au lieu d'accomplir avec calme son œuvre d'unification, et l'Europe apprendra que ce n'est pas pour conquérir mais pour émanciper que la France met quelquefois le pied sur le sol italien.

Au nom du droit, au nom de l'Italie, au nom de la France, Sire, retirez vos troupes de Rome. C'est le désir des soussignés, c'est le cri, suspendu jusque maintenant par l'espoir, de toute l'Italie.

26 novembre.

On lit dans la Patrie :

"On nous écrit des bords de l'Adriatique, le 23 novembre, qu'on exécutait des travaux considérables aux ouvrages de défense de Corfou ; l'ancien armement est remplacé par des canons Armstrong et on élève sur un grand nombre de points des batteries de côte armées avec des bouches à feu de même genre. En outre, la garnison est augmentée et des approvisionnements nombreux sont apportés chaque jour dans la ville.

"Ces mesures militaires sont semblables à celles du même genre qui se font à Malte et dont nous avons déjà rendu compte. Exécutées en pleine paix, elles produisent une assez vive sensation, car on dirait que Malte et Corfou se préparent à soutenir un siége. Du reste, le chef lieu des îles Ioniennes n'est pas seul l'objet des mesures que nous mentionnons. On exécute des travaux du même genre à Zante, à Céphalonie, à Sainte-Maure, qui dépendent du même groupe.

"Une lettre écrite d'Alexandrie, le 22, nous apprend que le transport à vapeur le Weser, de la marine impériale, était toujours sur rade. Il ne devait pas repartir pour la Chine avant l'arrivée du prochain courrier de Hong-Kong. Le départ des détachements destinés à combler les vides du corps expéditionnaire aux ordres du général de Montauban était provisoirement ajourné. On pensait que si la paix était définitivement signée, ces détachements ne partiraient pas.

"Le Weser doit, en traversant la mer Rouge, s'arrêter à Djedah et à Adoulis. Il déposera, dit-on, sur ce dernier point, des religieux qui se rendent en Abyssinie auprès de Negoussié-Mikhaël, qui va leur faire une concession importante."

On écrit de Vienne, à la Boersen-Halle :

"Le gouvernement continue de recevoir de la Hongrie les nouvelles les plus graves. La révolte commence à lever très-hardiment la tête dans les campagnes, et, s'il ne se produit pas un revirement d'ici à quelques jours, il faudra recourir à des mesures extraordinaires et vigoureuses pour enchainer l'esprit d'insurrection et d'anarchie. On nous assure que la perception des impôts en Hongrie rencontre de telles difficultés qu'il y a actuellement un arriéré de 12 millions d'impôt foncier.

"Ce qu'on apprend des menées des émigrants hongrois à Bucharest et des avances que leur fait le gouvernement du prince Couza donne [illegible]

de sources très-dignes de foi et de gens en relations intimes avec notre gouvernement. Cependant tout cela n'a pas été au point de déterminer le cabinet de Vienne à une intervention diplomatique directe près la Porte, et la nouvelle d'une Note autrichienne de plaintes sur l'attitude des Principautés est dénuée de fondement. Par contre, nous pouvons annoncer comme un fait positif que le comte de Rechberg, dans un de ses derniers entretiens avec l'envoyé de Turquie, a entretenu le prince Kallimaki des inconvénients qui pourraient résulter, pour la Porte et le prince Couza, d'une attitude si incorrecte et de cet encouragement accordé au parti révolutionnaire."

Le Morning Post publie les détails suivants sur la visite de l'impératrice Eugénie au palais de Windsor :

"L'impératrice Eugénie est arrivée hier après midi à Windsor, dans une des voitures gala de l'administration du chemin de fer du Great Western, pour rendre visite à Sa Majesté et au prince-conjoint, conformément aux désirs exprimés par l'impératrice que sa visite fût strictement considérée comme privée, il n'y a pas eu de garde d'honneur, et même l'heure à laquelle Sa Majesté pouvait être attendue fut annoncée aux fonctionnaires à peine une heure avant son arrivée, et par conséquent il n'y eut pas de grande foule à la station.

"Le prince-conjoint, accompagné de Lord Charles Fitzroy et du major Du Plat, se rendirent à la station à une heure, et attendirent l'arrivée de Sa Majesté dans le salon royal. L'Impératrice arriva à une heure et dix minutes. Le prince-conjoint traversa la plate-forme et alla serrer cordialement la main à Sa Majesté au moment où elle descendait de sa voiture. Sa Majesté prit le bras du prince et, après avoir passé le salon, elle entra dans une des voitures de la Cour et partit avec le prince pour le palais de Windsor ; deux autres voitures suivirent avec les personnes de sa suite.

"A l'embarcadère se trouvaient, pour recevoir l'Impératrice : le major Henry Driven, lord Grey, lady Bruce, le colonel Dalrymple des fusiliers écossais, le vicaire de Windsor, M. Henry Stevens, la capitaine Layard, M. Matthews et les magistrats du bourg.

"Au départ de la station et le long de toute la route, jusqu'au château, l'Impératrice fut accueillie par des acclamations bruyantes et le carillon de l'église de St-Jean joua pendant toute la durée de son séjour.

"Après le déjeuner, l'Impératrice prit congé de la Reine ; à trois heures et dix minutes, elle se retrouvait à la station, où après avoir traversé la salle d'attente de la Reine en s'appuyant sur le bras du prince-conjoint, elle entra dans une voiture de Cour.

"Sa Majesté paraissait être dans de bonnes dispositions de santé, mais non d'esprit, et elle s'inclina gracieusement vers la société avec un sourire aimable, bien qu'un peu triste, au moment où le train quittait lentement la station.

"Les deux voyages furent accomplis chacun en trente minutes par la puissante locomotive de la Compagnie, le Duc de Fer."

Un télégramme de Berne du 4 décembre porte ce qui suit :

Hier le Conseil national et le Conseil des Etats se sont constitués.

M. le landammann Stiler, de Zug, doyen d'âge du Conseil national a ouvert la session de cette Assemblée par un discours patriotique exhortant ses auditeurs à la concorde.

Aujourd'hui ce Conseil a ratifié les procès-verbaux de la dernière session et nommé pour son président M. Dapples, du canton de Vaud, fort estimé des deux partis.

Le Conseil des Etats a ouvert ses travaux sans discours. M. Blumer, de Glaris, appartenant au camp des modérés, a été élevé à la présidence.

Demain les deux Conseils se partageront les affaires à traiter et procéderont à la nomination des commissions parlementaires. Ensuite auront lieu les élections pour le Conseil fédéral et la présidence de la Confédération, ce qui fournira aux deux partis l'occasion de mesurer leurs forces.

Le Morning Post a reçu la dépêche suivante de son correspondant de Paris :

"4 décembre.

"Il est maintenant hors de doute que le gouvernement français a déclaré au roi François II qu'il est convaincu de l'inutilité d'une résistance ultérieure."

La liberté de la presse. — Les dernières dépêches signalent la publication, au Moniteur, d'une seconde circulaire de M. de Persigny, spécialement consacrée à la question de la presse. Le nouveau ministre prescrit pour point de comparaison le lui anglaise qui, tout en tolérant une liberté complète, punit avec une extrême sévérité les attaques contre la couronne, et donne à entendre que le même système sera désormais suivi en France. "Si les partis—dit-il—ne veulent user de la liberté de la presse que pour la prospérité publique, cette liberté leur est acquise et la loi deviendra une lettre morte." En résumé, liberté pleine et entière sera laissée aux journaux pour discuter les questions, dénoncer les abus, etc. Mais le gouvernement sera sans ménagements pour tous ceux qui tenteront à l'affaiblir ou à le battre en brèche.—On annonce une amnistie générale au profit des journaux, comme complément de ces promesses.

Voici ce qu'on lit dans une correspondance, relativement au nouveau palais de la Bourse de Marseille :

Les dépenses totales de ce monument, évaluées dans le principe à 5 millions de francs, s'élèvent aujourd'hui à 9 millions. M. Lepaute, horloger de Paris, y est depuis quinze jours avec trois de ses ouvriers ; il installe une magnifique horloge, coûtant 38 mille francs et qui n'a pas son égale dans le monde. Elle est plus belle que celle de la Bourse de Londres, qui passait jusqu'ici pour [illegible]. Cette horloge a, indépendamment de grand cadran, un cadran pour l'heure de Marseille, quatre petits cadrans pour l'heure de Paris, de Trieste, de Paris, de Cadix et de Constantinople. La grande salle d'honneur de la chambre de commerce est magnifique. Il est question d'y faire une cheminée dont le devis s'élève à 40,000 francs.

—Voici quel est le chiffre de la population des colonies françaises, d'après le dernier recensement :

La Martinique, 137,513 âmes ;—la Guadeloupe et ses dépendances, 133,092 ;—Guyane française, 17,143 ;—Réunion, 161,321 (y compris 35,175 immigrants de toute origine) ;—Sénégal et dépendances, 29,204 ;—Etablissements français de l'Inde, 215,993 ;—Mayotte et dépendances, 24,254 ;—Saint-Pierre et Miquelon, 3,190.

Dans ces chiffres ne sont pas compris les fonctionnaires, les employés et leurs familles, les militaires composant les effectifs de garnisons, non plus que les tribus aborigènes, les immigrants de toute race (sauf pour la Réunion) de la population flottante.

FAITS DIVERS.

On lit dans une correspondance parisienne :

Il est toujours question de l'apparition d'une brochure intitulée : le Trône et l'Autel. Mais on dément formellement, dans les sphères administratives, que toute publication de brochure, soit officielle, soit même officieuse, ait été préparée sous ce titre. Les brochures dont le moindre ce veut qu'il y soit le moindre caractère officiel.—De même la fameuse brochure : Pape et Empereur : elle est intitulée : Constitution civile du clergé.

Il ressort du rapport publié par les commissaires anglais de l'émigration qu'en quarante-cinq ans, de 1815 à 1859, 4,917,598 personnes ont quitté le Royaume-Uni. L'émigration la plus considérable a eu lieu en 1852. On a compté cette année-là 368,764 émigrants. La grande majorité des émigrants sont Irlandais, et les commissaires constatent qu'il a été envoyé 10 millions sterling d'Amérique en Irlande pour faciliter le voyage des Irlandais au Nouveau-Monde.

Dans le monde littéraire, on parle de la résolution qu'aurait prise M. Scribe de se retirer de Paris et de renoncer à la carrière théâtrale, découragé qu'il serait de l'accueil fait à ses dernières pièces, dont le succès n'a pas répondu aux brillants souvenirs de sa glorieuse carrière. Il est clair que M. Scribe est en ce moment en marché de vendre son hôtel de la rue Pigale et ne voudrait conserver à Paris qu'un pied à terre. Le célèbre écrivain se retirerait à Séricourt, propriété qu'il possède à une vingtaine de lieues de Paris. Cependant et heureusement les adieux de M. Scribe au public paraissent devoir se prolonger. Il est en répétition au Théâtre-Lyrique et à l'Opéra-Comique où l'on étudie déjà sa pièce avec M. Aubert et où passe, dans quelques jours, le Roi Barkouf, ouvrage pour lequel l'Opéra-Comique a fait les plus grands frais et engagé Mlle Saint Urbain.

—On lit dans le Moniteur de l'Armée :

"Les correspondances que nous recevons de Chine contiennent l'énonciation de faits curieux qui peignent les mœurs bizarres de ces peuples. Parmi ces faits, nous en citerons deux qui ont un caractère tout particulier :

"Lorsque nos troupes pénétrèrent dans le village fortifié de Pehtang-Ho, il venait d'être évacué par ses habitants et par ses défenseurs. On trouva dans plusieurs maisons de grandes jarres en faïence ayant environ un mètre et demi de hauteur, cachées dans la partie la plus retirée des habitations. En approchant de ces vases, remplis d'eau, on vit à leur surface de petits pieds surnager : on comprit qu'elle contenaient des créatures humaines ; on s'empressa de les renverser et de les briser.

"L'étonnement de nos soldats fut grand lorsqu'ils virent que ces jarres renfermaient des femmes paraissant mortes depuis peu de temps par asphyxie et plongées dans l'eau la tête la première.

"On apprit que les habitans de Pethang avaient fait périr de cette façon barbare et bizarre à la fois les femmes qui, n'étant pas assez fortes pour supporter une longue marche, auraient pu tomber entre les mains des vainqueurs.

"On a trouvé une centaine de jarres et on s'est empressé de donner la sépulture aux femmes qu'elles contenaient.

"Le second fait se rattache d'une manière plus directe à l'action militaire.

"Lorsque nous nous fûmes emparés du grand fort, à la suite d'une lutte terrible, on aperçut dans un des coins du réduit un mandarin entouré d'un détachement d'infanterie chinoise.

"Ce chef était très animé et cherchait, par ses excitations et ses paroles, à ramener ses soldats au combat. Ne pouvant y parvenir, il déclara qu'il était de son devoir de ne pas survivre à un pareil affront ; puis, en présence de tous, il prit, par les deux extrémités, son sabre, dont le dos opposé au tranchant avait la forme d'une scie, et il se scia la gorge, en s'y reprenant à trois fois, sans que son courage ait un instant faibli. A la troisième fois seulement, il tomba mort à la renverse.

"Ces traits de courage et de stoïcisme ne sont pas rares chez les Chinois, qui ont un grand mépris de la mort."

"La gamin de Paris fait toujours des mots. A propos de la brillante victoire de nos soldats en Chine, j'ai entendu le petit dialogue suivant sur le boulevard :

—Pourquoi qu'on a tiré le canon aux Invalides ?

—Parce que les Français sont arrivés en Chine et qu'ils ont vaincu tout Ta-Kou.

Dans un de ses derniers numéros, le Moniteur d'Haïti raconte qu'on menait pendre, en août dernier, à Port-au-Prince, un nègre voleur et assassin.

—Ne me faites pas passer par la grande rue, dit le condamné, j'y dois de l'argent.

"Quatre ou cinq salons se rouvrent : c'est le riche hôtel des frères Emile et Isaac Pereire, c'est l'appartement de madame Charles Reybaud, c'est la résidence de madame Louis Figuier.—Vers huit heures et demie ; la porte s'ouvre, un valet crie :—Le père Enfantin ! eur, chose étrange ! il a conservé son titre de dieu, même après que sa divinité s'est évanouie. Un vieillard s'avance ; figure allongée, visage triste. On se demande s'il a encore son œil, vous savez, cet œil irrésistible qui fascinait les femmes de 1832 telles que madame Bazar, et les artistes tels que Félicien David. O désillusion amère ! on entrevoit un regard éteint, sorte de cratère endormi.—Le vieillard s'assied, se mouche, reçoit cinq ou six saluts, en rend un et dit :—Faisons-nous un whist ?

Echos de la salle Taitbout, c'est là votre foudre d'éloquence !

Il joue, et il ne dit rien ; il gagne, et il n'ouvre pas la bouche, il regarde à sa montre, et il ne sonne mot. Il est déjà dix heures, et le dieu tousse—Dix heures, c'est le moment auquel un fondateur de religion doit se retirer. —Et le dieu s'en va appuyé sur sa canne.—Au revoir, père !—J'ai gagné cinquante-trois sous ! murmure le dieu.

Il est donc vrai, voilà ce que deviennent les Jupiters-Tonnans remuant le monde, il y a un quart de siècle ! Le rival de Fourier, le grand-prêtre au regard irrésistible joue au whist, gagne trois fiches, se retire à dix heures et va prendre un lait de poule avant de se coucher. Les dieux ne s'en vont plus, ils tombent.

UNE BONNE INVENTION — Personne, quelque soit son âge ni son sexe, n'aime être tout à fait sans cheveux sur le sommet de la tête, mais la calvitie en l'âge et quelquefois les deux privent souvent de cet ornement de tête [illegible]. On peut donc appeler une GRANDE INVENTION la préparation qui rendrait la chevelure à celui qui l'a perdue. Cette préparation c'est le HAIR RESTORATIVE du PROF. O. J. WOOD, annoncé dans une autre colonne. 28 déc—1vho

Décédée hier, à 7 heures A. M., Emilie Farge, à l'âge de 8 ans, fille de Arthur Farge et de Louise Durel. Les amis et connaissances des familles Durel et Farge sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après midi, à 3 1/2 heures précises. Son corps est exposé rue du Quartier, entre Royale et Bourbon.

Décédé jeudi, 27 du courant, à l'âge de 10 mois, Michel Gaspard, fils de O. DuBaye et d'Elisha LaBreton.

ATTENTION.

☞ Le shérif procèdera, aujourd'hui, à la vente des biens, mobiliers, dépendant de la succession de feu Paul Emile Johns, à savoir :

A 10 heures et demie A. M., rue Liberté entre Commune et Gasquet, 1er District, meubles et effets.

A 4 heures et demie P. M., rue Carondelet No 10, 1er District, meubles d'office, etc.

VENTE SANS RESERVE.

☞ Bottes, Souliers, Brodequins, Linge fait et Chemises.—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente, sans réserve, de Bottes, Souliers, Brodequins, Linge fait et chemises qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures au salon d'encan de E. Roger & Co Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée. Conditions à la vente.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la farine et le bœuf mess que D. E. Murphy, encanteur, vend aujourd'hui.

☞ Nous appelons l'attention du commerce sur la vente à l'encan par Bernard Turpin, de vin de Cette, huile d'olive, pâtes d'Italie, &c., qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures, P. M., sur la Levée, en face de la rue de l'Hôpital, 2me district.—Aussi, Bâsons, noisettes, amandes [illegible], marrons, cerises, &c.

Ordre No. 3.
BATAILLON DES GARDES D'ORLEANS.
ATTENTION !

Les jours d'école et d'exercices sont fixés comme suit :

Pour les officiers, et sous-officiers, tous les lundis et jeudis.

Pour les 1re et 2me Compagnies, les jeudis. Pour les 3me et 4me Compagnies, les samedis.

Rendez-vous à la Salle d'Armes.

Par ordre du Chef de Bataillon.
N. AUGUSTIN.
Adjudant-Major,
CHARLES MASSIEU.

GRAND SACRIFICE !

BIJOUTERIE.
Par P. N. Rivera,
Encoignure Royale et St-Pierre.

Vu la crise actuelle, a résolu de vendre au plus grand sacrifice son fond de BIJOUTERIE FINE,

Se composant de Montres enrichies de diamants et autres, Bracelets, Diamants, Boucles-d'oreilles, Broches de fantaisie, et à portraits, nouveau genre. Coraux précieux pour migraine et les maladies du sang. Colliers dans tous les genres pour dames et enfants, enrichis de croix, différents modèles. Couverts en argent, timbales, etc. pour enfants.

Les personnes qui ont des étrennes à offrir feront bien de venir juger pour elles-mêmes de la bonté des articles ci-dessus et de l'extrême modicité des prix de M. Rivera. 28 déc—3t trop

NOUVEAUX
Ouvrages illustrés,
GRANDE REDUCTION DE PRIX
Pendant la semaine des Fêtes !
A VENDRE PAR
THOMAS L. WHITE,
LIBRAIRE.
105.........RUE DU CANAL..........105

Les ouvrages suivants sont en magasin— WOMEN OF THE SOUTH, distinguished in Literature, illustrated [illegible] PAGES AND PICTURES, from the writings of J. Fenimore Cooper, [illegible] THE LOVE OF [illegible] FOREST HYMN, by Wm Cullen Bryant [illegible]

EGALEMENT—
BIBLES DE FAMILLES.
Les meilleures éditions. Réduction dans le même proportion.
Un choix de livres pour enfants.
N. B.—Un grand assortiment D'OUVRAGES CLASSIQUES, richement reliés. No 105, RUE DU CANAL

OUVRAGES MILITAIRES
NOUVEL ENVOI DE
HARDY'S RIFLE AND LIGHT INFANTRY TACTIC, &c. [illegible] CAVALRY TACTICS, school for the Trooper, of the Platoon and of the Squadron, dismounted ; evolutions of a regiment, in 3 vols. INSTRUCTIONS FOR FIELD ARTILLERY. THOS L. WHITE, Libraire, Rue du Canal, No 105.

CONFISERIE A PRIX REDUITS !

ERNEST TURPIN, CONFISEUR, rue de la Vieille Levée, No 85, entre St-Louis et Conti, vient de publier ses prix courant, [illegible] BONBONS A 25 CENTS LA LIVRE [illegible]

Cartonnages et boîtes de fantaisie !

Il a aussi un fort bel assortiment de Cartonnages et Boîtes de fantaisie, Cornets, Sacs, etc., qu'il vendra au PRIX COUTANT.

Avis de médecin.

W. BODENHAMER, M. D., étant arrivé à la Nlle Orléans, traitera exclusivement, comme par le passé, par la médecine et la chirurgie, les maladies chroniques, surtout celles du boyau inférieur, telles que HEMORROIDES, CONSTIPATION, FISTULES, fissures, descente du boyau inférieur, rétrécissement du boyau, ulcération DU BOYAU, &c. Son bureau est au No 167, rue du Canal, une porte après l'encoignure de la rue Dauphine. Il est visible toutes les parties de la ville. 20 déc—1m

AVIS.

M. C. F. POYET, docteur en médecine de la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir le public qu'il donnera ses soins empressés aux personnes qui réclameront les secours de son art.

Consultations, le matin de 10 à 11 heures ; l'après-midi, de 3 à 4 heures. Office : Rue Du Maine, No 76, entre Bourbon et Royale. 19 déc—3m

NOURRICE.

UNE bonne nourrice, sans enfant, désire se louer. S'adresser, avec référence, No 254, rue Mère, entre Bayou et Ursulines, de 8 heures du matin, à 3 heures de l'après-midi. 28 dec—2

$20 de récompense.

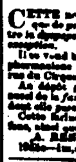

PARTI marron, le 21 du courant, de chez le soussigné, au Bayou St Jean, le mulâtre clair LAURENT, âgé d'environ 19 ans. Il était vêtu d'un pantalon de drap gris, d'un gilet de flanelle rouge, et d'un chapeau de feutre noir avec un crêpe noir. Il est d'une taille d'environ 5 pieds 5 pouces, parle le français et l'anglais, fréquente le débarcadère des bateaux à vapeur et le vieux marché français. La personne qui le ramènera recevra la récompense. R. B. MUSGROVE, rue Gravier No 157. 29 déc—3

A VENDRE
—AU—
PRIX COUTANT
50 balles couvertures laine pour nègres
—ET—
D'IMPORTATION DIRECTE.
HAGGERTY Frères,
128 Canal.
TOURO'S BUILDINGS.
28déc—1m

Domestique.

ON demande une domestique blanche ou de couleur, sachant faire la cuisine et le ménage, il n'est pas indispensable qu'elle couche dans la maison. S'adresser rue de la Douane 189, entre Bourgogne et Remparts. 28déc—3

VIN ROUGE—18 barriques vin rouge bon ordinaire, en débarquement du navire Texas, arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, Rue Gravier, Nos 31 & 33. 28déc

Gruau de Santé
—Patenté—
Découvert et Perfectionné par
P. MARMAY.

CETTE nouvelle substance, alimentaire et hygiénique de premier ordre, est un remède infaillible contre la dyspepsie et toutes les maladies de l'estomac sans exception.

Il se vend à la Nlle Orléans, chez tous les principaux pharmaciens ainsi qu'à la pharmacie de l'hôpital de la rue du Cirque.

Au dépôt principal, 64, rue de la Douane, on trouve aussi de la farine patentée, faite et sur le Gruau de Santé dont elle possède toutes les propriétés.

Cette farine est excellente pour les plus jeunes enfants, les vieillards et les convalescents.

A. RENAUD TRAGER, agent principal pour les Etats-Unis.

AD. BINCK,
PEINTRE EN PORTRAITS,
No 7, rue Bourbon.
11déc

Genièvre de Hollande.

15 Tiers Schiedam de J. Melcher, en débarquement du navire Dunkerque, arrivé du Havre, à vendre par PREAU & COUTURIE, Nos 31 et 33, rue Gravier. 28 mai

MELASSE—8 caisses mélasse No 1, à vendre par BERNARD TURPIN, 85, Vieille Levée.

CONVENTION D'ETAT.
TICKET DES DROITS DU SUD.

Délégués des districts sénatoriaux.
P. E. BONFORD.
W. R. ADAMS.
FELIX LABATUT.
Juge THOS H. KENNEDY.

Délégués des districts représentatifs.

1er District	—THOS J. SUMMER.	
"	"	—ISAAC N. MARKS.
"	"	—S. S. TAPPAN.
2me	"	—DANIEL W. ADAMS.
"	"	—Dr A. F. ARSON.
3me	"	—Col. A. H. GLADDEN.
"	"	—JAMES McCLOSKEY.
"	"	—ROBT. W. ESTHIS.
"	"	—J. B. SLOWSON.
4me	"	—M. O. H. NORTON.
5me	"	—JOHN PEMBERTON.
6me	"	—JOSEPH HERNANDEZ.
"	"	—BERNARD AVEGNO.
7me	"	—Hon. Wm C. C. CLAIBORNE.
"	"	—DANIEL EDWARDS.
8me	"	—JOHN G. EUSTIS.
9me	"	—G SEVER WILTZ.
10me	"	—W. R. MILES.
"	"	—W. M. PERKINS.
"	"	—ALEX. WALKER.

M. l'Editeur.

Veuillez annoncer dans les colonnes de votre journal que M. Auguste Abadie est candidat pour représenter le Sixième ward, à la Convention qui doit se réunir à Bâton-Rouge.

Election le 7 janvier 1861.
1déc—☞ Ses nombreux amis.

Pour la Convention.
Messieurs les Editeurs,

Veuillez annoncer M. Charles Bienvenu comme candidat à la convention pour le district sénatorial composé de Plaquemine, St-Bernard, Jefferson et de la paroisse d'Orléans (rive droite). 21déc—☞

AUX AMIS DE L'ACTION UNIE DU SUD.

☞ Le comité exécutif se réunira régulièrement tous les soirs, à 7 heures, dans la salle au-dessus de la rue du Camp et Natchez. L'assistant-secrétaire y sera constamment visible depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3 heures P. M., et depuis 5 heures P. M. jusqu'à 7 heures P. M.
J. N. PHILIPS, Secrétaire.
GEO. A. FONDICK, Chairman.
20déc—7

Nouvelle-Orléans, 19 décembre 1860.

CONFORMÉMENT à une invitation du Comité Exécutif, les membres de la société des Droits du Sud en Louisiane, habitants le 6 ième District représentatif de cette ville, se sont réunis à l'encoignure des rues Ursulines et Bourgogne, afin de nommer, un délégué à la convention d'Etat, à l'élection qui doit avoir lieu le 7 janvier 1861.

Le juge D. Augustin occupant le fauteuil et M. A. Baudoin remplissant les fonctions de secrétaire.

Avant que le vote fût pris, le juge Bermudez a retiré son nom comme candidat.

Sur motion, il a été

Résolu—Qu'afin que les partisans des Droits du Sud agissent de concert, le chairman de ce meeting nomme deux délégués de ce District dont le devoir sera de consulter et d'agir avec le Comité Exécutif de la société des Droits du Sud et les délégués qui pourront être nommés dans d'autres Districts, pour faire des nominations de candidats sénatoriaux à la prochaine élection de délégués de la paroisse d'Orléans à la convention d'Etat.

Les polls sont restés ouverts de 6 à 8 heures du soir et lorsque les votes ont été comptés, M. John Pemberton en ayant reçu une grande majorité, a été déclaré élu à l'unanimité.

Le meeting s'est ensuite ajourné.
DONATIEN AUGUSTIN, Président.
A. BAUDOIN, Secrétaire.
20 déc—☞

R. PRADEL, aîné,
44, rue St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles.
Etrennes pour le jour de l'an.
Alfénide ! Alfénide ! !

300 DOUZAINES couverts alfénide, garantis métal blanc, seront vendus à 10 piastres les douze couverts, et toutes les pièces qui composent le service de table seront vendues dans la même proportion, en gros, pour étrennes, [illegible] Reçu un grand assortiment de coutellerie Rodgers, ainsi que COUTEAUX DE POCHE, COUTEAUX DE TABLE, RASOIRS EXTRA FINS GARANTIS, et un grand assortiment de ciseaux fins.

Seul dépôt : 44, rue St-Charles.
7déc—1m trop

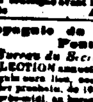

LA R∴ Loge le Foyer maçonnique No 44, travaillant in le Ecossais, ancien et accepté, sous la juridiction du Suprême Conseil pour l'Etat souverain et indépendant de la Louisiane, procèdera vendredi soir, à 7 heures précises, [illegible] à l'installation de ses officiers,—au coin des rues du Maine et St-Claude.

Les FF∴ Francs Maçons de tout Orient, sont fraternellement invités [illegible]
LOUIS METRAL, Secrétaire.
28 déc—2t

Banque de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 24 déc. 1860.

LE plus de premier Teller de cette Banque est vacante. Les candidats doivent adresser leurs lettres au soussigné avant le 1er du mois prochain.
AUG. MONTREUIL, caissier.

Compagnie du Chemin de Fer de Pontchartrain.
Bureau du Secrétaire, 28 décembre 1860.

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, LUNDI, 7 janvier prochain, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi, au bureau, à l'encoignure des rues Victoire et Marigny.
ALFRED BOUDOUSQUIE, Secrétaire.
28 déc—td 1 jan

BUREAU DU CANAL CARONDELET ET DE LA COMPAGNIE DE NAVIGATION.
Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1860.

☞ Conformément aux résolutions adoptées à une assemblée du Bureau des Directeurs et du Comité des membres de la Compagnie tenue le 19 décembre 1860, des propositions cachetées seront reçues au bureau de la Compagnie jusqu'au VENDREDI, 1er jour de février 1861, [illegible] Canal Carondelet, &c.
LOUIS GAUDIN, Secrétaire.

AVIS.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu le lundi 21 et l'élection des directeurs [illegible]
BENJAMIN F. FLANDERS, Secrétaire.
14 déc—td2l

AVIS.

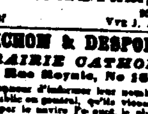

LE GRAND DEPOT DE PIANOS et avantageusement connu, et situé rue Royale, No 58, devant être, comme par le passé, sous la raison A. PERIER.

Le soussigné prévient le public et sa nombreuse clientèle de feu son mari, qu'elle a toujours un grand assortiment de pianos des célèbres Pleyel & Co, Erard, et Debain, et qu'elle se recommande à leur bienveillant patronage.

Maison A. Perier,
58, rue Royale.
Vve J. A. PERIER.
26déc—16f

MICHON & DESPORTES,
LIBRAIRIE CATHOLIQUE,
Rue Royale, No 166.

ONT l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle et le public en général, qu'ils viennent de recevoir de France, par le navire Pecquet, le plus riche assortiment de livres et objets de fantaisie pour étrennes qui ait jamais été offert aux dames de la Nouvelle-Orléans, et qu'ils vendront, à des prix extrêmement réduits.

Cet assortiment consiste en livres religieux tels que Paroissiens, (reliure en nacre, ivoire, écaille, velours et chagrin avec fermoirs dorés et argentés,) et Chapelets en toutes pierres ; en nécessaires pour dames, Cabas, Corbeilles, Jardinières avec ou sans fleurs, Bouquets pour soirées, Porcelaines, Bracelets, Boucles pour ceintures, Broches, Boutons de manche, Epingles pour coiffures, Peignes à chignon et à retaper en écaille, Ceintures dorées, Passementeries dorées et argentées, Cartonnages et beaucoup d'autres articles de goût et de la plus grande fraîcheur qu'il serait trop long d'énumérer.

En un mot, les dames trouveront dans la maison MICHON & DESPORTES, l'agréable devise : bon marché et embarras du choix. 27déc—6f

LA société existante sous la raison de TAMBOURY, OLIVARI & Cie est dissoute, à partir du 1er de novembre 1860, et la liquidation en sera faite par MM. A. Tamboury & E. Deffez.
A. TAMBOURY,
E. DEFFEZ.
27 dé c—1m

LOUISIANA ACADEMY
Rue Hopital, No 79,
entre Royale et Bourbon.

Cet institution fondée par M. A. FERRIER ancien professeur de l'Université de la Louisiane, est maintenant en pleine activité. L'enseignement des langues anciennes et modernes, du dessin et de la musique est confié à des professeurs distingués. Un maître d'escrime chargé aussi des exercices militaires est attaché à l'établissement. Les prix d'admission varient de $4 à $10, selon la force des élèves. 28déc—1m 4 jv

Association Louisianaise des droits du Sud.
Nouvelle-Orléans, 8 décembre 1860.

A partir de cette date le livre contenant la constitution sera ouvert aux signatures au bureau de l'association : ANCIENNE BATISSE DU DELTA, 76 RUE DU CAMP—tous les jours de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
Par ordre,
W. C. C. CLAIBORNE, Président.
8 déc

CHAMPAGNE
Chs. Farre,
Successeur de Max Sutaine & Co.
REIMS.

Fournisseur des Cours de France, d'Espagne, de Prusse, et du célèbre Wellington Club, à Londres.

VINS de Sillery, Cabinet, Impérial & Crémant Angoulême, à vendre par les principaux grocers et détaillants.

Tous les ordres pour importation directe seront reçus par S. D. GRATIAA & Co.
8nov—6m 1re p. No 83, rue Decatur.

Jambons nouveaux de Westphalie.

UNE facture de la célèbre marque "Ancre", articles de choix, à vendre par les soussignés.
WARNEKEN, KIRCHHOFF & Co.
11 déc—☞ 1re p. rue Union No 41

LOUIS DUFAU, avocat,
Passage de la Bourse, coin Douane.
Inov—1an

MAGASIN DE TAPIS,
Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons reçu de nouveaux tapis Medallion, velours, Wilton et Bruxelles ; DE LA TOILE CIRÉE de 4 à 24 pieds de large ; nattes, droguets anglais et toile damassée pour dessus de tables.

Abat-jours, tapis et baguettes d'escalier, tapis de Holland et nattes de coco pour bureaux, couvertures de tables et de piano, &c., &c., à bas prix
A. BROUSSEAU & CO.

Etrennes utiles, instructives et amusantes,
Chez C. DUHAMEL,
45, rue de Chartres.

MICROSCOPES, Stéréoscopes et Vues variées, Boîtes de Mathématiques, Lanternes Magiques, Boîtes d'économie, Lorgnettes de théâtre, Lorgnons et Lunettes en or, Machines électriques.

Un joli assortiment de bijouterie française, vendu aux prix de fabrique.
Couverts de table en argenterie. 20 déc☞

VIN DE BOURGOGNE.

M. DUHAMEL prie les personnes qui ont l'habitude de prendre, chaque année, du vin de Bourgogne de Beligny, de se hâter. Il n'en reste que quelques barriques. 20 déc

Nouvelle-Orléans, 20 décembre 1860.

LA société qui existait sous la raison L. BOUDOUSQUIE & Co, est dissoute d'un commun accord.
LOUIS BOUDOUSQUIE,
JOHN O'ROURKE.
21 déc—☞

EN débarquement du navire Evening Star, du Havre—2 caisses saucissons de Lyon, extra, à vendre par M. A. CALONGNE, Nos 293 et 297 rue Royale, encoignure Dumaine.

SALAISONS, &c.—60 caisses olives vertes Jourdan Brive, [illegible] et 50 caisses [illegible] 27 déc

ETRENNES, ETRENNES !

VOUS AVEZ TOUJOURS
Les plus belles marchandises.

C'est ce que disent invariablement les Dames et les Messieurs quand ils parlent du

MAGASIN
DE
GUION,
20.... RUE St-CHARLES.... 20

Bien que ce magasin, si justement populaire, NE VENDE PAS AU DESSOUS DU PRIX COUTANT, cependant on garantit que le prix de chaque objet est aussi bas (SINON PLUS BAS) que celui auquel sont livrées les mêmes marchandises dans N'IMPORTE QUEL AUTRE ETABLISSEMENT. En outre de mon fort assortiment de

Marchandises nouvelles,

déjà reçues, j'ouvrirai, LUNDI et MARDI, 24 et 26 du courant,

Cinquante ballots additionnels
DE
Nouveautés de saison,

Apportées par les navires Pecquet, du Havre, et Marcia C. Day, de Liverpool.

ETRENNES, ETRENNES.

L'annonce de ce fort assortiment n'entraîne pas la nécessité d'acheter. On se fera toujours un plaisir de montrer les marchandises à qui le désirera, et personne ne sera induit en erreur. On appelle particulièrement l'attention du public sur le grand stock d'articles NOUVEAU GENRE, dont voici l'énumération.

MODELES EXACTS, en perles, de toutes les cathédrales célèbres de l'Europe.

BARURES en verre de Bohême, de tout genre.

BOITES DE PARFUMS, à surprise, Porte-Cigares, Bourses et Ridicules.

BIJOUTERIE FINE du dernier genre.

ARTICLES RICHES, EN JAIS, nouveau genre.

GOBELETS ET TASSES EN ARGENT, &c.

PLAQUÉ—Services à thé et à café, Services à cire, paniers, corbeilles pour pâtisseries, Huiliers, Beurriers, Bols à punch et à glace, Plateaux, Corbeilles à cartes, Chandeliers &c., &c.

EVENTAILS richement INCRUSTÉS de perles, de nacre, d'or et d'argent, et magnifiquement ornés de peintures au pastel.

LORGNETTES (modèle de trois classes) dignes de l'attention toute spéciale des connaisseurs.

LUNETTES de marine et Lunettes d'approche.

MICROSCOPES et instruments de mathématiques.

NECESSAIRES DE TOILETTE, pour hommes et dames, nouveau genre.

BOITES A OUVRAGE en papier mâché, ébène, &c.

BOITES A ESSENCES en cristal, ébène, papier mâché, écaille et perle.

STATUETTES en marbre de Paris, nouveaux sujets.

PORTE-MONNAIES, nouveaux genres, en argent, perle, écaille, velours et velours incrusté.

JOUETS MECANIQUES, dessins entièrement nouveaux.

BACGAMMANS et ECHIQUIERS.

PIECES D'ECHECS, en ivoire, bruant de Dresde.

JEUX NOUVEAUX et DIFFICULTÉS—grande variété.

PORTEFEUILLES en papier mâché, velours et cuir.

SECRETAIRES et ECRITOIRES en papier mâché, ébène, bois de rose, &c.

PORTE-BOUQUETS, argent et plaqué.

ETUIS ivoire et ébène avec garnitures en or.

PRESENTS DE NOCES—Perles, Joyaux et Ecrins.

CANNES à pommes d'or, ornées de joyaux,—grande variété de nouveaux modèles.

FLACONS DE TOILETTE en verre taillé, richement dorés, avec ornements en médaillons.

PARFUMERIE et ARTICLES DE FANTAISIE, pour toilette.

GANTS DE CHEVREAU, supérieurs, pour hommes et dames.

COUTELLERIE fine de table et de poche.

BOITES de tous les ACCESSOIRES POUR AR MES A FEU.

Assortiment considérable
DE
FUSILS, PISTOLETS et REVOLVERS.
AUSSI :
ARTICLES MILITAIRES.

EPÉES, CEINTURONS, SABRETACHES, EPAULETTES, CASQUETTES, EPERONS, &c. &c.

☞ On garantit que les prix sont aussi bas que ceux auxquels sont livrées ailleurs les mêmes marchandises. On vendra au COMPTANT ou contre des SIGNATURES de la ville, à des conditions favorables.

Chez GUION,
20, rue St-Charles (Batisse Verandah),
24déc—6f—trop A quelques portes de la rue du Canal.

ETRENNES ! !
ETRENNES ! !
A. RALU,
50, RUE DE CHARTRES,
LIVRES DE LUXE.

UN MAGNIFIQUE CHOIX D'OUVRAGES anciens et nouveaux, illustrés de SUPERBES GRAVURES SUR ACIER.

PAROISSIENS

RICHEMENT RELIÉS en chagrin, ivoire, nacre, écaille et argent.

Grand assortiment de LIVRES A BON MARCHE pour enfants et jeunes personnes.

AUSSI :
PAPETERIES,
BOITES A GANTS,
CAVES A ODEURS,
BOITES A MOUCHOIRS,
BOITES DE BOSTON,
BOITES A CIGARES,
BOITES A OUVRAGE,
En boule, bois de rose, palissandre.
Toys, &c.
UN GRAND CHOIX

D'ALBUM, BUVARDS, PAPETERIES DE VOYAGE, PORTE-MONNAIES, PORTE-CARTES, CABAS, MENAGERES, Sacs de voyage avec ou sans monture.

JEUX DIVERS.

ECHECS, Dames, Jeux de patience, Dominos, Loto, &c.

JETONS POUR BOSTON.

Ramasse, ivoire, &c. &c.

Articles de sainteté, façon ivoire, &c., Chapelets et Médailles en or, &c.

MAGNIFIQUE CHOIX
DE
BOITES DE MATHÉMATIQUES,
ARTICLES POUR DESSIN, AQUARELLE,
Véritables couleurs de J. Newman,
De Londres.

PIPES
EN ECUME DE MER.
PEIGNES
EN ECAILLE, à retaper, à torsade, chignon.
24 déc—7

112, rue Royale, au-dessous de l'Hôtel St-Louis.

M. MERLIN, Coiffeur—Spécialité de cheveux pour hommes et femmes—tels que : perruques, toupet, bandeaux, nattes, frisettes, etc. Un artiste nouvellement arrivé de Paris est attaché à l'établissement pour donner des leçons particulières de coiffure. On prend des élèves. [illegible] 21déc—2

GROCERIE
A VENDRE,
Encoignure Bagatelle et Moralès. (3me Dist.)
S'adresser sur les lieux. 27 déc—6f

HOTEL DU SUD,
Front Levée, encoignure Bienville, tenu par
N. GEORGES,

N. GEORGES, connu à la Nouvelle-Orléans depuis plus de 24 ans, a l'honneur de prévenir particulièrement messieurs les habitants de l'Etat de la Louisiane, qu'il continue à tenir l'HOTEL DU SUD.

La maison vient d'être entièrement réparée, l'ameublement est neuf ainsi que la lingerie dont le nombre a été augmenté ; toutes les chambres sont vastes et bien aérées ; la table ne cèdera en rien aux premiers hôtels de la ville, et quant aux soins et au confortable, [illegible]

Messieurs les voyageurs trouveront dans cet établissement tranquillité et attention.

La localité est des plus avantageuses, faisant face à tous les bateaux à vapeur de la haute et basse Louisiane.

Pour logement et pension ; depuis $25 jusqu'à $40 par mois. Chambres de $1 à $2 par jour. Pour les pensionnaires seulement, prix très modérés.

M. Georges se charge des diners en ville.

☞ On a besoin d'un portier parlant le français et l'anglais. 14déc—1m

☞ La barque sarde LIGURIA, capitaine Figari, de Gênes, est en débarquement vis-à-vis de la rue Bienville. Les consignataires sont priés de retirer leurs marchandises [illegible] FIAGGIO & VIOSCA Jr., Nos 81 et 84 rue Vieille Levée.

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires de la barque sarde LIGURIA, ne seront responsables des dettes que pourra contracter l'équipage de ladite barque. FIAGGIO & VIOSCA Jr., Nos 83 et 84 rue Vieille Levée.

☞ Le navire EGYPT, capitaine Holmes, arrivé de Bordeaux, est en débarquement au [illegible] C. GAVARRO & Co. Rue Royale, No 122.

NOEL ET JOUR DE L'AN.

HEBERT
&
ESCOUSSE,
191, rue de Chartres.

LIVRES.

L'assortiment LE PLUS COMPLET d'ouvrages anciens et NOUVEAUX, pour DAMES, DEMOISELLES et JEUNES GARÇONS

Livres de bibliothèques, pour messieurs.

Papitres pour Dames,

En palissandre,—bois de rose,—citronnier,—noyer, &c.

Albums et Portefeuilles de voyage

Portefeuilles de poche,— Porte-Monnaie,— Agendas pour Dames,— Almanachs illustrés, pour 1861,— Mementos, &c.

PAROISSIENS

en chagrin, maroquin, ivoire, écaille, nacre, &c., &c., garnitures imitation et argent.

ENCRIERS

en bronze, porcelaine, cristal et imitation bronze.

JEUX DIVERS.

Echecs, Damiers, Boston, Loto, Domino, Cartes, Jeux de patience.

Malles et Boîtes de tous genres, &c.

Chapelets et Médailles en or et en argent.

PHOTOGRAPHIE.

Reproduction des tableaux des meilleurs maîtres, Portraits sur cartes, par Disdéri, des personnages célèbres, dans tous les genres stéréoscopes, et particulièrement un grand choix de vues stéréoscopes au prix réduit de UNE PIASTRE LA DOUZAINE.

Cadres en chêne sculpté, pour portraits sur cartes.

CHOCOLAT

De PERRON (chocolatines), de MASSON et de GUERIN BOUTRON, praliné, et en petites tablettes, pour soirées et théâtre ; le tout par boites de diverses capacités.

DE PLUS :
UNE
Tombola,

Comme toujours, et plus que toujours avantageuse pour les souscripteurs.

Nota.—Comme toutes les maisons de commerce, la maison HEBERT & ESCOUSSE, faisant la part de la situation commerciale, vendra ses marchandises aux dernières limites possibles du bon marché.
2 déc—1re p

Etrennes ! Etrennes ! Etrennes !

FAY & MASSON
99 et 101, rue de Chartres entre Conti et St-Louis,

PREVIENNENT leurs amis et le public en général qu'ils mettent en vente à des prix très bas, les articles de meilleur goût qui soit venu en ville, tels que :

Sujets en bois sculpté de tout genre
Cave à liqueurs,
Sucriers Biscuits,
Bronze Pendules,
Tables à Ouvrage Marqueterie,
Jardinières, Fleurs artificielles,
Prix Dieu, Ecrans, Bois d'Or et Palissandre,
Chaises, Tabourets et casier de Musique,
Chaises fantaisie, Bois doré et palissandre,
Glaces de Venise et autres.
19déc—3 fois

CADEAUX DU JOUR DE L'AN !

P. MALLARD,
55 rue Royale. 55

En raison de la crise actuelle, son beau choix de

Objets d'art et de fantaisie
SERA VENDU
AU PLUS BAS PRIX
POUR DU COMPTANT

Le choix des articles qui composent son stock est assez connu sans en faire une longue énumération.

BRONZES VERITABLES, groupes, statuettes ; PORCELAINES ET CRISTAUX ; PETITS MEUBLES ; PRIE-DIEU ; CHAISES de fantaisie ; TABLES à ouvrage ; PLAQUÉS ; GLACES de Venise ; CAVE à liqueurs ; PAPIER mâché ; JARDINIÈRES et fleurs artificielles ; TAPIS EN PEAUX DE LOUPS, tigres et renards naturalistes

[illegible]

OBJETS D'ART et de FANTAISIE
A vendre au plus bas prix,
POUR DU COMPTANT

Messieurs Lion & Andrée ont l'honneur de prévenir les dames et le public en général que leur stock se composant comme par le passé d'un joli choix de pendules—bronzes—cristaux, porcelaines et objets d'étrennes en [illegible] VENTE EN DETAIL. 19 déc—15 1re pag.

CHOCOLAT !
CHOCOLAT !

REÇU par le dernier steamer, notre assortiment complet de chocolat en boîtes, que nous offrons à prix réduits. LION & ANDRÉE, coin Bienville et Royale
15 déc—15, 1re pag.

BIJOUTERIE !
BIJOUTERIE !
VENEZ-VOIR ! VENEZ-VOIR !

NOTRE magnifique assortiment de Bijouterie que nous offrons à vendre à des prix extrêmement réduits, coin Bienville et Royale.
15 déc—15 1re pag. LION & ANDRÉE.

FOURRURES !
FOURRURES !
A TOUT PRIX !
Venez voir chez LION & ANDRÉE,
15 déc—15, 1re pag. coin Bienville et Royale

SPECIALITÉ.
DIAMANS ! DIAMANS ! !
A. CANDIDE,
No 88, rue de Chartres.

OFFRE à vendre aux plus bas prix un JOLI ASSORTIMENT DE BIJOUX montés en diamans, tels que Broches, Brillants, Cœurs, Médaillons, Croix Diamants, Boucles d'oreilles, Bagues et Boutons, &c. Le tout en DIAMANS de première qualité.—Aussi, un joli choix de MONTRES et de CHAINES en or.

Spécialité pour la monture du diamant. Réparation de bijoux, au No 88, rue de Chartres, près Conti.
20 déc—

ETRENNES ! ETRENNES !

G. LAVIE,
No 21, rue St-Charles,

Ayant terminé le déballage de son assortiment d'objets d'art et de fantaisie pour ETRENNES, invite respectueusement sa clientèle à venir l'examiner.

BONBONS ET CHOCOLATS.
19déc—au 5 janv

Fabrique de l'Eglise St Louis de la Nouvelle-Orléans.

Bureau du secrétaire.

AVIS est par le présent donné aux locataires de BANCS de la susdite Eglise, d'avoir à payer à mon bureau, No 20 Place St. Antoine, d'ici au samedi 29 décembre courant, pour l'année 1861, le montant de leurs Bancs aux mêmes prix de l'année courante 1860, et tout Banc qui n'aura pas été retenu et payé, ledit jour, sera loué selon l'usage par le secrétaire soussigné.
ANT. DUBUC, Secrétaire
14 déc—au 29

Fabrique de l'Eglise St. Louis,
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau du Secrétaire.

AVIS est par le présent donné qu'à la demande du public, les enterrements, et services funèbres seront exécutés à la Chapelle Obituaire, rampart Conti et Remparts et ne seront à la Cathédrale de St. Louis à partir du 1er janvier 1861. ANT. DUBUC, Secrétaire.
14 déc—au 1er jv

COGNAC et EAUX-DE-VIE de la Rochelle—[illegible] C. C. C. A. Cabanes, [illegible] E. FLAGGAN, rue Vieille-Levée.

JOUETS en fer-blanc peint—Bennet et Gérin, 38, rue du Canal, ayant reçu une fracture de ces jouets en vente, les vendront au PRIX COUTANT. [illegible] BOUSQUET & CO.

Huile française double.

10 caisses huile à [illegible]

HUILE D'OLIVE—[illegible] E. T. BARRAS & Co., [illegible]

JOUETS ! JOUETS ! !

Cadeaux de la Noel et du premier de l'an 1861.

T. MOREAU

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle, qu'afin de se mettre au niveau des circonstances de crise générale, il vendra aussi au rabais tout son stock d'articles de fantaisie,

Porcelaines et cristaux,
Objets d'art,
Sujets mécaniques,
Jouets,
Poupées,

et généralement tous les articles qui constituent son vaste assortiment de

OBJETS D'ETRENNES.

Afin que tous soient bien convaincus de la modicité de ses prix, les articles seront marqués en chiffres connus.

Il annonce également à tous ses clients et au public en général, qu'il a toujours dans son magasin un assortiment complet de

CHEMISES DE TOILE,
dito COTON, DEVANT TOILE,
CALEÇONS ET GILETS de toutes sortes,
CHAUSSETTES, COLS, CRAVATES,
CANNES ARMÉES et autres,
PARAPLUIES SOIE ET COTON,
GANTS JOUVIN, pour hommes et pour dames,
GANTS CHEVREAU, piqués et à manchettes.
—AUSSI—
UN ASSORTIMENT COMPLET DE MERCERIE
Encoignure Royale et Toulouse,
20, rue St-Charles, vis-à-vis
13 déc—au 31 l'Hotel.

RABAIS ! ! RABAIS ! !

G. FORTIER,
Encoignure Bienville et Dauphine,

A l'honneur d'informer les DAMES et MESSIEURS qu'il vendra, à partir de ce jour, son assortiment de

CHAUSSURES
ETRANGÈRES ET DU PAYS,
à des prix excessivement réduits, comme suit—

François 1er, valant $3 50	$2 50
Brodequins à talons pour dames	1 25
Brodequins sans talons	50
Brodequins chevillés à talons pour enfants	50
Bottes en peau de veau 1re qualité	3 00
Bottes cousues 1re qualité	4 00
Congress boots pour dames en chevreau	2 50
Congress water proof pour hommes valant $7	5 00

et ainsi qu'un grand nombre d'autres articles trop longs à énumérer.

2déc—6f—1re p

MAISON BINOCHE.
L. BRETON, SUCCESSEUR,
30, rue de Chartres, encoignure Douane.

A L'HONNEUR d'informer les dames qu'il vendra toutes ses chaussures nouvelles AU PRIX COUTANT. Son assortiment se compose de nouveautés, lingerie, manteaux de velours et de drap, broderies, soieries de [illegible], lingerie, dentelles, chapeaux pour dames et enfants, éventails, et un grand choix d'articles pour étrennes. 14déc—1m

BON MARCHÉ, MEILLEUR MARCHÉ

LE MEILLEUR MARCHÉ !

THEO DANZIGER
Encoignure des rues Royale et St Philippe,

VIVE LA CONCURRENCE ! ! !

AYANT reçu de Paris, par l'Arago, arrivé du Havre, de nouvelles marchandises qui sont en retard, quelques-unes d'entre elles seront vendues à un GRAND SACRIFICE. Voici une excellente occasion d'acheter des ARTICLES FRAIS, aux PRIX DE PARIS.

Les dames et les marchands sont invités à venir les examiner et s'assurer qu'on n'a jamais offert d'aussi grands avantages.

COLS CROCHET à $1 00, valant $2 00.
RESILLES à 40 cents, valant $1 25.
POULT DE SOIE noir, bonne couleurs, à $1 00, valant $2 00.
ROBES DE BAL à $4 00, valant $12 00.
Et tous les autres articles en proportion.
1000 COLS CROCHET à 10 cents.
Un grand nombre d'autres articles. 11déc☞

LOUIS MUH

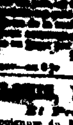

Annonce à ses amis, à ses clients et aux citoyens de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'il est maintenant prêt à leur montrer ses nouvelles et magnifiques marchandises importées directement de France et de Genève, et qu'il ne sont pas surpassées dans le pays.

Montres en or et en argent, pour dames et messieurs ; un admirable assortiment de chaînes Louisiane et Lavallière ; bracelets, bagues, broches, boucles d'oreilles et épinglettes en diamant ; broches et boucles d'oreilles en or et orné de perles de brillants ; cuillers, fourchettes, [illegible]

[illegible] No 41, rue de Chartres.

29 déc—au 6p

[illegible], RESTAURATEUR,
Et Pension Bourgeoise
Encoignure du Passage de la Bourse et St-Louis,

A L'HONNEUR d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant, et qu'il tient

TABLE D'HOTE

A toute heure, et le consommateur pourra y venir à n'importe quelle heure ; le menu y sera de premier choix

Il offre aux consommateurs, pour 50 cents
Un potage, au choix. Légumes,
Poisson. Rôti,
Entrée. Salade.
Desserts assortis—Vin compris.

PENSION PAR SEMAINE.................$5 00
Repas de Noces, Diners de Sociétés,
PORTE A DOMICILE. 22 déc—1m

LEON LAUGRIN,
AVOCAT,
Licencié de la Faculté de Droit de Paris,
Rue de Chartres No 69, entre St Louis et Conti, au premier étage.

REDACTION d'actes sous seings privés, règlements de comptes, liquidation de successions et de sociétés, consultations spéciales sur le droit français, rédaction de procurations pour la France. Heures de bureau : de 8 à 10 heures du matin, et de 1 à 3 heures P. M. 18 octobre—6m

Changement de Bureau.

MM. GOTTSCHALK & MAGNER, notaires, ont transporté leur bureau au No 36 rue Carondelet, entre Commune et Gravier (bureau du fond, au rez-de-chaussée). 3 déc—1m

Thé.

EN débarquement du navire Glad Tidings—30 caisses thé de qualité supérieure, à vendre par V. E. SARRAZIN,
18déc—12 Enc. Chartres et Conti

AVIS.

LE public est prévenu de ne faire crédit à personne pour mon compte.
JOHN A. BIRD.
Nlle-Orléans, 13 décembre 1860. 14déc—1☞

$40 de récompense.

Partie marronne, la négresse CELESTINE, appartenant à M. C. Dufour, encoignure Esplanade et Derbigny. Une récompense de quarante piastres sera donnée à quiconque la livrera à la geôle de police. 15 déc—1re p☞

SIROP PECTORAL.

SEULE préparation véritablement efficace dans toutes les irritations de la poitrine et de la gorge, tels que rhumes, toux, catarrhes, coqueluche, enrouement, &c.

Avec un seul flacon de ce sirop la toux la plus opiniâtre est arrêtée, et avec elle disparaissent ces longues suites de souffrance et d'insomnie.

Son goût agréable le rend d'une facile administration, et son prix modéré (75 cents) le met à la portée de toutes les bourses.

Les personnes qui doutent le chant se trouveront [illegible] et enfin avec un sirop [illegible] à une maladie de la gorge.

A vendre par E. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St. Pierre.
19 oct—3m—1re p

LIQUEURS—En débarquement du navire Egypte, de Bordeaux—

[illegible] CHAUDET & NEE. 147 et 149 rue Royale

DAMEJEANNES—En débarquement du navire Le [illegible] Dyer, du Havre—[illegible] CHAUDET & NEE. 147 et 149 Royale

EN débarquement du navire Egypt, de Bordeaux—160 caisses vin Cantenac ; [illegible] vin St-Julien ; [illegible] W. Bourne, de Bordeaux—[illegible] vin Blanc Haut Sauternes ; [illegible] vin Château Larose ; [illegible] Château Lafitte 1858 ; [illegible] Château Giscours ; [illegible] Château Latour 1854 ; [illegible] Haut Barsac.
A vendre par E. DECHAMPS, 20 déc 30, rue St-Louis

BIERE de Tennent—100 barriques, grandes et demi-bouteilles.
A vendre par BERNARD TURPIN, 85, ancien 55, rue Vieille-Levée.

LIQUEUR FORTES—50 [illegible] BERNARD TURPIN, 85, ancien 55, rue Vieille Levée.

POIS de Bréant—[illegible] BERNARD TURPIN, 85, ancien 55, rue Vieille Levée.

CONFITURES de groseilles—[illegible] B. TURPIN, 85, ancien 55, rue Vieille Levée

SARDINES FRANÇAISES—[illegible] B. TURPIN, 85, ancien 55, rue Vieille Levée

CAPSULES—[illegible] BERNARD TURPIN, 85, ancien 55, rue Vieille Levée

2,000 [illegible]

MAGNIFIQUE PLAN.
Loterie à nombre simple de
WOOD, EDDY & Co.
Magnifique Loterie pour décembre.

GROS LOT—Cinquante mille piastres—Wood, Eddy & Co., directeurs des loteries des Etats du Delaware, du Missouri et du Kentucky. Les loteries suivantes seront tirées publiquement, par Wood, Eddy & Co., [illegible] pour 1861, sous la surveillance du commissaire, comme suit :

Classe 1—Loterie SAMEDI, 5 janvier 1861.
Classe 2—Loterie SAMEDI, 12 janvier 1861.
Classe 3—Loterie SAMEDI, 19 janvier 1861.
Classe 4—Loterie SAMEDI, 26 janvier 1861.

5485 LOTS !

Plus d'un lot pour chaque neuf billets.
Les loteries ordinaires suivantes se tireront tous les samedis de janvier.

1 lot de	$50,000	est	$50,000
1 "	20,000	"	20,000
1 "	10,000	"	10,000
1 "	5,000	"	5,000
1 "	4,000	"	4,000
1 "	3,000	"	3,000
1 "	1,500	"	1,500
[illegible]	[illegible]	"	[illegible]

APPROXIMATIONS DE

4 lots de $400 approx. de $50,000 sont	$1,600	
4 " 300 approx. de 20,000 "	1,200	
4 " 250 approx. de 10,000 "	1,000	
4 " 200 approx. de 5,000 "	800	
4 " 150 approx. de 4,000 "	600	
4 " 125 approx. de 3,000 "	500	
4 " 100 approx. de 1,500 "	400	
5000 lots de 20	$100,000	

5485 lots s'élevant à..................$500,000

Billet entier, $10, demi billet, $5 ; quart de billet, $2.50.

Certificats de paquets à vendre aux prix suivants, c'est-à-dire le risque :

Certificat de paquet de 10 billets entiers..........$80
do do do 10 demi billets..........40
do do do 10 quarts de billets..........20
do do do 10 huitièmes de billets..........10

En demandant des billets ou des certificats adresser avec l'argent et tout sera expédié par la première malle. La liste des numéros sortis et des lots gagnants sera envoyée aux acheteurs immédiatement après le tirage.—Les acheteurs sont priés d'écrire leurs noms lisiblement et de donner le nom de leur bureau de poste, du comté et de l'Etat.—Les transactions sont strictement confidentielles. Les noms des personnes qui gagnent des lots ne sont jamais divulgués sans leur consentement par écrit.—Les billets de toutes les banques solvables, les certificats de dépôt et les timbres de poste sont reçus en paiement.

Les billets qui gagnent des lots doivent être renvoyés au bureau pour le paiement ou pour être échangés contre d'autres billets. On est prié de s'adresser à la banque ou au greffe du Pé-buteur. [illegible]

Grande tirage extraordinaire de Wood, Eddy & Co, sur le plan de trois numéros. Gros lot, 70,000.—Le tirage a lieu le troisième samedi de chaque mois.

A la demande d'un grand nombre de nos correspondants du Sud et du Sud-Ouest, nous avons ouvert à la Nouvelle-Orléans un bureau pour les personnes qui voudront acheter des billets.

Les demandes, pour être promptement remplies, doivent être adressées à C. T. HOWARD, Boîte 144 H., Nlle-Orléans, Lne.
ou à WOOD, EDDY & CO, Wilmington, Del.
20 déc—☞

N. R. PEPIN & Co,
32, rue de la Commune,

APPELLENT l'attention de leurs amis et du public en général sur leur fort assortiment de vins de toutes qualités, tels que :

Eugène Clicquot.
Grand vin impérial, 1/4 de bouteilles, champagne, par pintes, quarts et pintes.

Shroder, Schyler & Co.
VINS DE BORDEAUX.
De [illegible] en Barriques.
Médoc, St-Julien, St-Estèphe, Chateau Lafitte.

Bordeaux en bouteilles.
Pauillac, Médoc, St-Julien, Médoc, Cantenac St-Julien, quart et pintes ; St-Estèphe, Margaux, Chateau Larose, Léoville, St-Emilion, Chateau-Margaux, Chateau Margaux et Chateau Lafitte, très supérieur.

Vins blancs en bouteilles.
Sauterne, Latour Blanche, Chateau Yquem, Haut Sauterne.

F. Ancenklever.
BOURGOGNE ROUGE EN BOUTEILLES.
Beaune 1846 ; Beaune, supérieur ; 1846 ; Macon, 1848 ; Macon 1848, supérieur ; Pommard 1848 ; Nuits 1849, propre vendange, Chambertin 1848, Romanée 1848, Clos de Vougeot 1846

Bourgogne blanc en bouteille.
Chablis 1846, Chablis mousseux, Pouilly 1846, grand choix Corton.

Kirchner & Brauberger.
Vins de Rhin et de Moselle, en bouteilles, Liebfraumilch, Marcobrunner 1846, Liebfraumilch 1841, Marcobrunner 1846, Johannisberg 1846, Rudesheimer 1846, Rudesheimer Cabinet 1846, Josephsberg, Moscle [illegible] Hochheimer, Johannisberg 1846.

En vente aux prix les plus réduits et à des conditions libérales. 20 déc—☞—10m

Fêtes de Noël et du Jour de l'An
D. LOPEZ,
Chocolatier et Confiseur,
85, rue de Chartres encoignure Conti.

A l'honneur d'informer ses nombreuses clientèles que lundi, 24 courant, il fait l'ouverture de son exposition de cartonnages nouvellement reçus, des manufactures françaises et curiosités, etc. [illegible] BONBONS FINS ET DE PREMIÈRE QUALITÉ, FRUITS CRISTALLISÉS ET AUTRES, CHOCOLATINES PERRON, PATES D'ABRICOTS ET AUTRES, BOITES MARRONS GLACES, ATTENDUS INCESSAMMENT ET DONT IL EST LE SEUL DEPOSITAIRE.

Une immense quantité de cadeaux pour enfants, ce détaillé [illegible]

Ch. BLAZI,
BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE.
53 Rue de Chartres, 53.

M. CH. BLAZI a l'honneur d'informer le public et sa nombreuse clientèle qu'il a transféré son magasin de bijouterie du No. 59 au No. 53 rue de Chartres. Il a reçu un assortiment de bijoux et d'orfévrerie qu'il recommande par l'élégance et le bon goût à la modicité des prix. 1 déc—1m

T. FITZWILLIAM,
Marchand de Fournitures de bureaux
—ET—
Fabricant de livres en blanc,
Rue du Camp, No 76, (ancien édifice du Delta)
NLLE-ORLEANS.

La plus grande attention aux demandes de tous les genres d'impressions, gravures et billets lithographiés, chèques, traites, certificats de dépôt, connaissements, billets de [illegible] de billets et de lettres, &c.

[illegible]

ATTENDU.

96 Balles tabac en feuilles, [illegible]
A vendre par EDW. J. NATTES, 5 déc—1m rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune

140 BALLES TABAC,

140 Balles tabac de la Havane, en feuilles, pour cafés et tripes,
A vendre par EDW. J. NATTES,
5 déc—1m rue Tchoupitoulas, No 6, enc. Commune

VENANT D'ARRIVER,

PAR le steamer Habana—200,000 cigares de la Havane, des meilleures marques et qualités
A vendre par EDWD J. NATTES,
5 déc—1m rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune.

ATTENDU,

300,000 CIGARES de la Havane, de la meilleure qualité et des meilleures marques, attendus par l'Yda Reynes.
A vendre par EDWD J. NATTES,
5 nov—1m rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune

MAMACS. MAMACS.

120 Douzaines hamacs Mérida de qualité commune,
A vendre par EDWD. J. NATTES,
5 déc—1m rue Tchoupitoulas No 6, enc. Commune

CIGARES.

400,000 Cigares de la Havane, tels que Madero, Regalia, Regalia, Trabucos, Conchas, Prensados, Londres, Conchas, &c. &c. des marques Cervantes, Intimidad, Flor de Morales, Cinta de Oro, Granadina, Cabanas, Flor de Media, Europa, Di Soto, Lozanas, &c. &c., à vendre par EDW. J. NATTES,
5 déc—1m Rue Tchoupitoulas No 6, encoignure Commune.

Confiseurs de la Havane.

20 caisses Confitures de la Havane, assorties, par l'Yda de Reynes, et à vendre par EDW. J. NATTES, Rue Tchoupitoulas, No 6, encoignure Commune.

Changement de domicile.

J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
184, rue du Canal,
AU-DESSUS DE LA BANQUE DE L'UNION
Près de la Statue de Clay.

Afin de satisfaire sa nombreuse clientèle, a transporté son cabinet de dentiste dans un endroit plus commode et d'une situation plus centrale.

Sa réputation et son succès sont si bien connus depuis plusieurs années en Louisiane, qu'il n'a pas besoin d'autre recommandation.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

$65 EUREKA ! $65

MACHINE A COUDRE, patentée,
D'ELIAS HOWES,
Rue du Camp, No 3.
Agent E. L. NIMMO.

LE public est prié de se rappeler que cette Machine est la seule qui, se vendant à bon marché, couse les plus fines étoffes et les plus lourds et épaisses. Elle est supérieure à toutes celles de $35 ou de $100. TOUTES LES AUTRES ont trompé l'attente du public. On peut se référer à des centaines de personnes qui s'en sont servies. 14juill—1p—ts

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements !
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner.
Elle est offerte avec confiance au public
ET S'APPELLE
LA MACHINE A COUDRE DE
WILCOX & GIBBS !
DAVIS BROTHERS, Agents,
14dc—1m 6, rue du Camp

PRINCIPAL ENTREPOT
de Balances de
Fairbanks,
et dépôts des
[illegible]